

QUE REVENDIQUE LA CFDT-CEREMA ?

CEREMA : « LES EXPERTS SAISON ~~1~~ ~~2~~ 3 »

... TANT QUE ÇA NE DEVIENT
PAS « FBI PORTÉS DISPARUS » !



2 | Que revendique la CFDT – Cerema ?



Sommaire

- Défense collective, agir pour tous. Comment la CFDT-Cerema construit ses revendications.
- Défense individuelle des agents, s'engager pour chacun. Comment la CFDT-Cerema accompagne les collègues qui en ont besoin.
- Défendre les implantations du Cerema
- Améliorer l'organisation du travail
- Valoriser les compétences
- Obtenir une utilisation de l'IA responsable et humaine
- Trouver les informations CFDT
- Nous contacter

DEFENSE COLLECTIVE, AGIR POUR TOUS...

... OU COMMENT LA CFDT-CEREMA CONSTRUIT SES REVENDICATIONS.

Ligne de conduite CFDT

- **Être réaliste.** Les positions CFDT sont fixées après une analyse globale et lucide des problématiques, le recueil des ressentis des collègues concernés et un comparatif avec ce qui se passe en dehors du Cerema (services déconcentrés, autres établissements publics...)
- **Être pragmatique.** Les représentants syndicaux ou représentants du personnel, ont un pouvoir très limité en particulier dans des instances formelles qui ne sont que consultatives. En revanche, la CFDT est légitime pour interpeller la ou les directions pour remonter les problèmes, argumenter, négocier une modification des projets.
- **Être constructive.** La CFDT s'inscrit dans un dialogue social constructif qui ne soit, ni le refus de TOUT, ni l'acceptation du N'IMPORTE QUOI !
- **Être transparente.** La CFDT respecte ses engagements et vous en rend compte. Nos représentants tiennent le même discours face à l'administration qu'aux collègues. La CFDT souhaiterait que les séances d'instance soient publiques.
- **Agir au bon niveau :** La CFDT est consciente des limites de la capacité d'action des directions locales ou de la direction générale. En tant qu'agents publics (fonctionnaires ou contractuels de droit public) les mesures impactantes sont souvent d'un niveau de décision extérieur à l'établissement (notre pôle ministériel, la fonction publique, Bercy...). La CFDT, représentative dans ces entités, a la légitimité d'agir au bon niveau loin des corporatismes néfastes pour le collectif.



DEFENSE INDIVIDUELLE DES AGENTS, S'ENGAGER POUR CHACUN

... OU COMMENT LA CFDT-CEREMA ACCOMPAGNE LES COLLEGUES

Ligne de conduite CFDT

- **Faire respecter les droits des agents.** Face à la complexité administrative, les collègues ne connaissent pas suffisamment leurs droits et sont parfois victimes d'erreurs. La CFDT accompagne les agents qui la sollicitent.
- **Ne pas défendre l'indéfendable.** Dans les cas de conflits inter-personnels ou procédure disciplinaire, la CFDT fait une évaluation globale de la situation. La CFDT refuse d'accompagner les agents dont les agissements sont en désaccord avec nos valeurs.
- **Faire d'abord une analyse juridique de la situation.** Nous disposons d'une équipe de juristes qui ont la capacité de faire une première analyse de votre problématique.
- **Rechercher, en priorité, une solution de compromis** plutôt qu'un contentieux long et insatisfaisant pour les parties. Pour la CFDT, la résolution des conflits passe d'abord par une phase de médiation.

Parce-que l'engagement de recours contentieux est chronophage et engage la responsabilité de la CFDT et de nos défenseurs syndicaux, l'accompagnement juridique contentieux n'est possible que sous condition d'adhésion à la CFDT.



4 | Que revendique la CFDT – Cerema ?

DEFENDRE DES IMPLANTATIONS DU CEREMA

A l'heure où la recherche d'économies est le maître mot en ciblant les dépenses publiques, la réduction du **nombre de sites** est toujours à l'esprit des représentants de Bercy, qui ne s'en cachent pas en Conseil d'Administration.

La CFDT défend un Cerema déployé sur tout le territoire au plus près des services de l'Etat et des collectivités pour lesquelles il travaille de plus en plus.

La CFDT combat les raisonnements simplistes qui poussent à la fermeture d'un site sans en calculer le coût réel de l'augmentation des déplacements pour continuer d'assurer les missions, tant professionnels que personnels.

La CFDT partage le diagnostic d'un parc **immobilier** en piteux état, sous-occupé par endroits, résultat de décennies de sous-investissement et de baisse des effectifs. Par ailleurs, la CFDT reconnaît que, depuis la crise Covid, le développement du **télétravail** pose la double question du taux d'occupation et de la vie des collectifs de travail.

Améliorer la situation immobilière globale ne doit en aucun cas se faire au détriment des **conditions de travail**, notamment pour les agents qui ne pratiquent pas ou peu le télétravail. La CFDT revendique un schéma pluriannuel immobilier ambitieux et réaliste qui parte des besoins et des missions, pour trouver des solutions qui prennent en compte l'humain.

Les logiques comptables et le duo **densification/flexibilisation** n'ont jamais amélioré les conditions de travail. Le Cerema ne doit pas générer plus de risques psycho-sociaux.



AMELIORER L'ORGANISATION DU TRAVAIL

Travailler au Cerema comme ailleurs dépend du lieu de travail, de l'organisation, de la hiérarchie, de la reconnaissance des compétences.

La CFDT veut un Cerema où il fait bon travailler. C'est-à-dire



- Où l'on évalue les besoins de chacun afin qu'il dispose du matériel et des outils qui correspondent à sa mission
- Où le télétravail est reconnu comme un aménagement du travail normal, en laissant :
 - à l'agent.e, une marge d'autonomie pour organiser son travail,
 - à sa hiérarchie, les moyens de piloter en bonne intelligence son plan de charge
- Où les **rapports humains** sont privilégiés à la gestion « tout numérique » (tickets, applications, visios...). La montée en compétence et l'expertise se construit par le partage, l'accompagnement, le réseau professionnel
- Où l'on reconnaît la compétence et l'investissement de chacun.e, quelle que soit sa position hiérarchique ou fonctionnelle.

La CFDT n'est pas contre les évolutions structurelles de nos organisations et des modes de travail, mais elle combat les réorganisations imposées sans étude sérieuse des besoins et contraintes de chacun.e. Les politiques obligatoires de qualité de vie au travail ne doivent pas être de la poudre aux yeux.

VALORISER LES COMPETENCES

L'expertise ne se construit pas en un jour. La transmission de l'expérience des anciens, les apports des nouveaux arrivants et la participation aux réseaux métier construisent la future expertise. La CFDT revendique une politique à la fois globale de l'établissement, mais aussi, une gestion individuelle pour garantir le maintien du niveau d'expertise et la montée en compétence des nouveaux arrivés.

Pour la CFDT, cela doit passer par un plan individuel de formation et d'accompagnement (tutelage, compagnonnage).

La CFDT demande la valorisation des comités de domaine pour tous, y compris les contractuels.

La CFDT travaille pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et lutte contre toutes les formes de discriminations et les violences sexuelles et sexistes.



6 | Que revendique la CFDT – Cerema ?

OBTENIR UNE UTILISATION DE L'IA RESPONSABLE ET HUMAINE

Pour la CFDT il est important de développer une intelligence artificielle responsable, orientée vers le développement durable et centrée sur l'humain.

La CFDT revendique que le Cerema encadre les usages des nouvelles technologies, pour qu'elles soient mises en œuvre de manière socialement acceptable, en respectant les notions d'éthique, de transparence, d'intelligibilité, de responsabilité, de sécurité, de justice, de confidentialité des données personnelles, de fiabilité et de surveillance humaine.

L'utilisation des nouvelles technologies, dont l'IA modifie profondément nos métiers et nos conditions de travail cela doit faire l'objet de discussion voire d'accord de dialogue social. Ce **dialogue social technologique** doit s'insérer dans un processus récurrent et évolutif, car les projets d'IA le nécessitent.

Les nouvelles technologies doivent associer la nécessaire rentabilité économique avec le bien-être et l'efficacité au travail. La culture de prévention dans l'établissement doit réaffirmer le principe de l'adaptation du travail à l'Humain, qui constitue la base de la prévention primaire.

L'IA doit toujours rester soumise au contrôle humain, notamment en matière de RH.



REVENDECTION SPECIFIQUE : LE CONGE MENSTRUEL

La CFDT revendique notamment la mise en place du congé menstruel et de tous les autres aménagements possibles liés à cet enjeu. Nous nous basons sur l'exemple d'entreprises privées qui ont intégré ce congé, sur présentation d'un certificat médical valable 1 an (à renouveler), 1 jour par mois avec maintien de salaire. Le télétravail doit être favorisé mais c'est l'agente qui fera le choix de télétravailler ou non en fonction de son état de santé ».

TROUVER LES INFORMATIONS CFDT

Les sites CFDT		
Du Ministère en charge de l'écologie et des territoires  https://www.cfdt-ufetam.org/actualites/	Des Fonctions publiques  https://uffa.cfdt.fr/portail/uffa-recette_7145	De toute la CFDT  https://www.cfdt.fr/

VOS CONTACTS CFDT-CEREMA :

- **SG-DFT** : Cédric RINGEVAL, Sophie BARTHELET, Sébastien LE NORMAND
- **DTecTV** : Julie POUESSEL, Benoit HIRON
- **DTecREM** : Mohamed EL FADILI
- **DTecITM** : Claude GUILLET (p.i.)
- **DTerHdF** : Cédric RINGEVAL, Nicolas VERON
- **DTerCE** : Sylvie DEYRIS
- **DTerEST** : Matthieu KIRSTETTER
- **DTerMed + DTerOM** : Myriam LORCET, Patrick FOURMIGUE
- **DTerNC** : Claude GUILLET, Virginie AMANT
- **DTerIDF** : Virginie AMANT (p.i.)
- **DTerOcc** : Jean-Luc RZADKIEWA
- **DTerOuest** : Jean-François MAHE
- **DTerSO** : Éric LOZINGUEZ
- **Contractuel.les** : Léa MENUET, Xavier DURANG
- **Chercheur.ses/CST** : Pierre CHARBONNIER
- **Santé Sécurité Conditions de Travail** : Virginie AMANT, Mohamed EL FADILI

NOUS CONTACTER PAR COURRIEL :

CFDT



cfdt.syndicats.cerema@i-carre.net



